

*La volonté permet de grimper sur les cimes;
sans volonté on reste au pied de la montagne.*

Monique **Vonlanthen-Joye**;

Brigitte **Vonlanthen**;

Maryline et Wills **Barthe**;

Julien **Barthe** et Sylvie **Martinet**, leur fils Sven;

Laura **Barthe**;

ainsi que les familles **Gendroz, Vonlanthen, Jordan**, parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean-Luc VONLANTHEN

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 31 janvier 2009, dans sa 52^e année.

La cérémonie suivie de l'incinération, aura lieu le vendredi 6 février, à 11 heures, en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges, où Lulu repose.

Domicile: 6, avenue du Lignon, 1219 Le Lignon.

Cet avis tient lieu de faire-part.